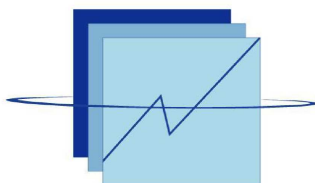


République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie
Direction des Statistiques Economiques
et de la Comptabilité Nationale

INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPPI)

Décembre 2010

IPPI

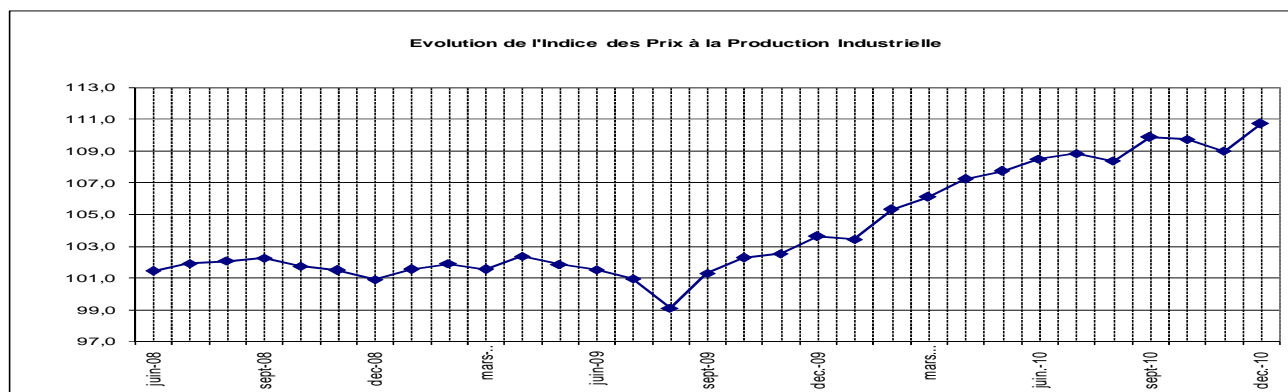


Avertissement

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix à la production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix à la production. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué à cause de la longueur de la série mensuelle.

ANALYSE D'ENSEMBLE : une augmentation des prix à la production industrielle

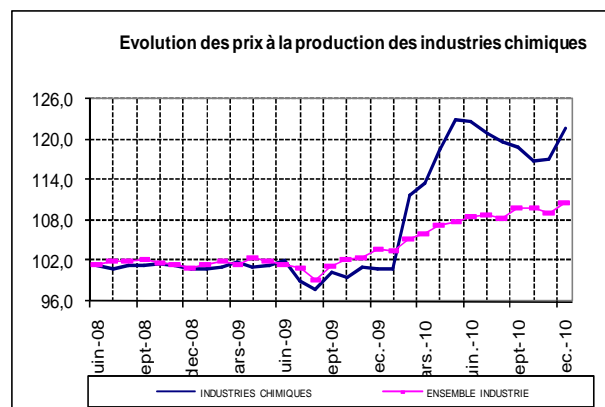
En décembre 2010, l'activité industrielle a été marquée par une augmentation des prix à la production. En effet, l'indice des prix à la production industrielle s'est établi à 110,7 après 109,0 au mois précédent, soit un accroissement de 1,6%. Cette évolution est imputable à une progression des prix à la production des industries chimiques, de production d'énergie, ainsi que du papier et du carton. En revanche, les prix à la production des industries des matériaux de construction ont reculé. Au cours de la période sous revue, il est observé une stabilité des prix à la production des industries textiles et du cuir, du bois et des autres industries manufacturières. Par rapport à décembre 2009, les prix à la production ont crû de 6,9%. Les prix moyens de 2010 ont progressé de 6,1% par rapport à ceux de 2009.



ANALYSE SECTORIELLE

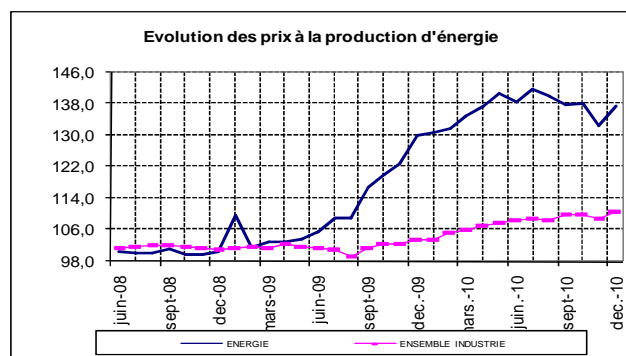
Une appréciation des prix à la production des industries chimiques

A la suite de la stabilité enregistrée au mois précédent, les prix à la production des industries chimiques se sont relevés de 3,9% en rythme mensuel. Le renchérissement de 6,8% du raffinage pétrolier, en liaison avec la hausse du cours du baril et de 4,6% des produits chimiques de base, est à l'origine de l'évolution enregistrée dans la branche. Au même moment, les prix à la production pharmaceutique, de savons, détergents et produits d'entretien, ainsi que ceux de peinture et vernis sont restés inchangés. Par rapport à décembre 2009, les prix à la production des industries chimiques ont augmenté de 20,7%. Les prix moyens de 2010, sont ressortis à +16,4% par rapport à ceux de 2009.



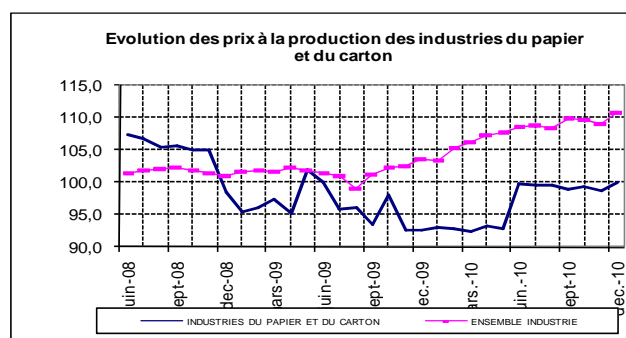
Un accroissement des prix à la production d'énergie

Après le repli enregistré au mois précédent, les prix à la production d'énergie ont affiché une hausse de 3,7% en rythme mensuel. Cette évolution est imputable à une progression des prix à la production d'électricité (+6,0%), lié à un renchérissement du fuel. Au cours de la période sous revue, les prix à la production d'eau potable sont demeurés stables. Par rapport à décembre 2009, les prix à la production d'énergie ont évolué de +5,8%. Les prix moyens de 2010 ont augmenté de 23,1% par rapport à ceux de 2009.



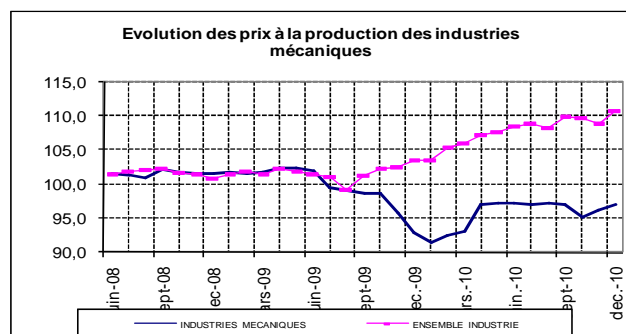
Une croissance des prix à la production des industries du papier et du carton

Les prix à la production des industries du papier et du carton se sont accrus de 1,3%, sous l'effet d'une augmentation de ceux des boîtes de groupement. En variation annuelle, les prix à la production des industries du papier et du carton ont augmenté de 7,9%. Les prix moyens de 2010 ont progressé de 0,5% par rapport à ceux de 2009.



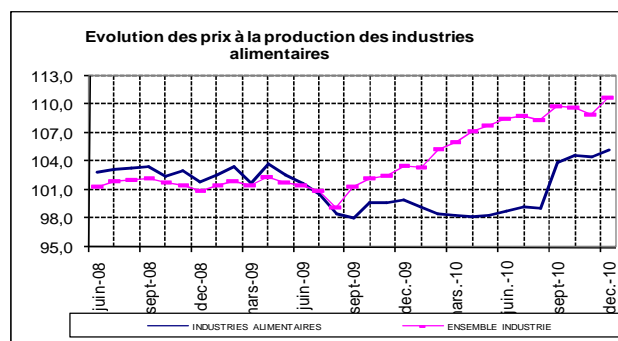
Une hausse des prix à la production des industries mécaniques

En décembre 2010, les prix à la production des industries mécaniques sont ressortis à +1,0% en rythme mensuel. L'accroissement des prix à la production sidérurgique (+2,1%) et, dans une moindre mesure, des autres ouvrages en métaux (+0,3%), explique l'évolution enregistrée dans la branche. Les prix à la production des machines et matériels électriques, ainsi que ceux des biens d'équipement et appareils de radio, télévision et communication sont restés inchangés. En variation annuelle, les prix à la production des industries mécaniques se sont appréciés de 4,5%. Les prix moyens de 2010 ont reculé de 4,1% par rapport à ceux de l'année précédente.



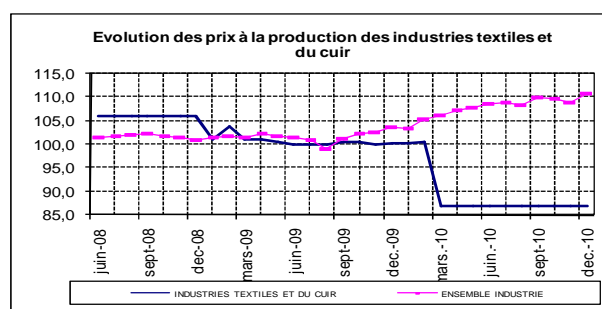
Une augmentation des prix à la production des industries alimentaires

Les prix à la production des biens alimentaires se sont accrus de 0,7% en variation mensuelle, résultant d'un renchérissement de 5,3% de corps gras alimentaires. Cette évolution a été modérée par le fléchissement de 0,5% des prix à la production laitière et de glaces. Au cours de la période sous revue, il est observé une stabilité des prix à la production notamment du sucre et des produits alimentaires à base de céréales. En variation annuelle, les prix à la production des industries alimentaires ont crû de 5,3%, tandis qu'en moyenne sur 2010, ils ont fléchi de 0,4% par rapport à ceux de 2009.



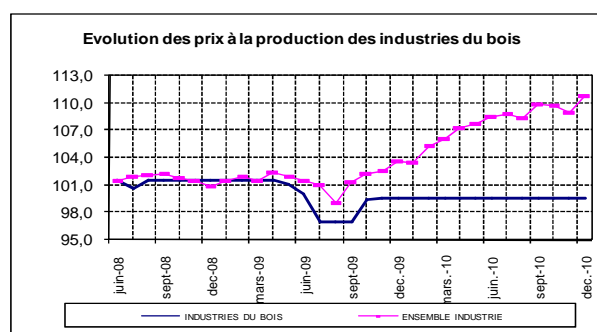
Une stagnation des prix à la production des industries textiles et du cuir

Comparés au mois précédent, les prix à la production des industries textiles sont restés inchangés. En variation annuelle, ils ont reculé de 13,4%. Les prix moyens de 2010 ont fléchi de 11,6% par rapport à ceux de 2009.



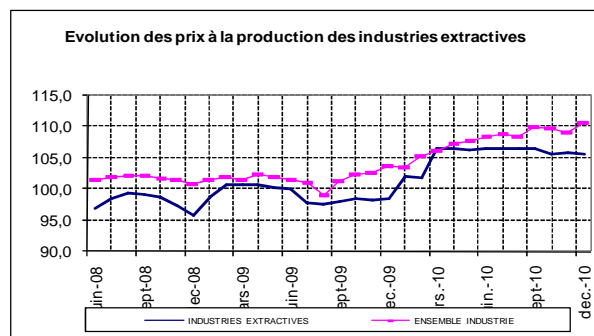
Une stabilité des prix à la production des industries du bois

Les prix à la production des industries du bois sont demeurés stables, en rythme mensuel, ainsi qu'en variation annuelle. Les prix moyens de 2010 ont reculé de 0,2% par rapport à ceux de l'année précédente.



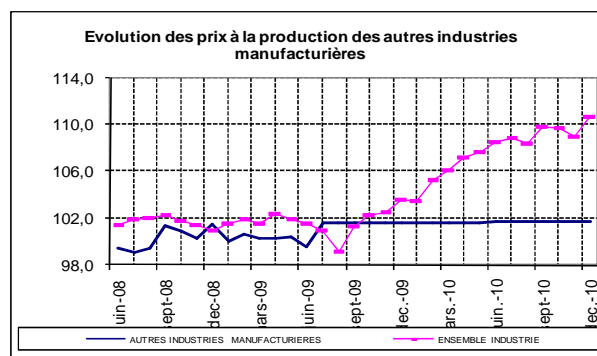
Un léger repli des prix à la production des industries extractives

Les prix à la production des industries extractives ont diminué de 0,1% en décembre 2010, en liaison avec le fléchissement de 0,4% des prix à la production de pierre, de sable et d'argile. En variation annuelle, les prix à la production des industries extractives ont évolué de +7,3%. En moyenne sur 2010, ils ont progressé de 6,4% par rapport à ceux de 2009.



Un niveau inchangé des prix à la production des autres industries manufacturières

En décembre 2010, les prix à la production des autres industries manufacturières sont demeurés stables. Les prix moyens de 2010 ont progressé de 0,8% par rapport à ceux de 2009.



Une dépréciation des prix à la production des industries des matériaux de construction

Les prix à la production des industries des matériaux de construction ont reculé de 0,4%, en rythme mensuel, sous l'effet d'un repli de ceux du ciment. Par rapport à décembre 2009, les prix à la production des industries des matériaux de construction se sont accrus de 0,2%, tandis qu'en moyenne sur 2010, ils se sont repliés de 1,3% par rapport à ceux de l'année précédente.

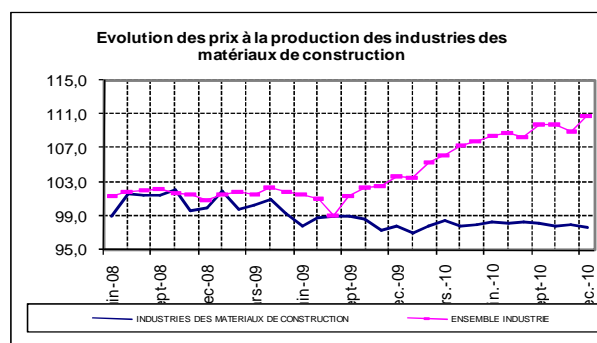


Tableau 1 : INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond.	dec.-09	janv-10	fevr.-10	mars.-10	avr.-10	mai.-10	juin.-10	juil-10	août-10	sept-10	oct.-10	nov.-10	dec.-10	dec-10 / nov-10	12mois-10/ 12 mois-09	dec-10 / dec-09
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	98,5	102,1	101,7	106,5	106,5	106,3	106,5	106,5	106,4	106,4	105,7	105,8	105,7	-0,1	6,4	7,3
Extraction de phosphate	16	99,7	99,7	99,6	101,3	101,3	101,3	101,3	101,3	101,3	101,3	101,3	101,8	101,8	0,0	0,9	2,1
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	95,0	108,0	106,7	121,5	121,6	120,8	121,5	121,5	121,4	121,3	118,7	118,6	118,2	-0,4	22,8	24,4
Extraction ou production de sel et de natron	15	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-0,2	0,0
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	100,0	99,3	98,5	98,3	98,2	98,4	98,7	99,2	99,1	104,0	104,6	104,6	105,3	0,7	-0,4	5,3
Transform. et conserv. de poissons, crustacés et mollusques	41	126,3	111,2	106,5	105,4	102,9	104,7	105,5	107,1	105,0	102,5	104,3	105,0	106,1	1,1	-6,9	-16,0
Fabrication de corps gras alimentaires	48	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	105,3	5,3	0,3	5,3
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	85,9	85,8	85,7	85,6	85,6	85,6	85,6	85,6	85,8	114,2	115,5	115,5	115,7	0,1	-0,7	34,7
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	106,7	106,7	106,7	0,0	0,7	6,1
Confiserie, chocolaterie	12	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	107,2	107,2	107,2	0,0	-0,5	7,2
Fabrication de sucre	111	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-0,2	0,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	0,0	-1,3	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	93,3	100,2	95,4	95,4	95,4	95,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	0,0	-4,4	3,3
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	89,2	92,5	93,0	93,0	94,6	97,0	100,3	107,4	108,1	111,5	111,2	108,9	108,4	-0,5	3,8	21,5
Fabrication de boissons	36	111,5	111,5	111,5	111,5	111,4	111,4	111,4	111,4	111,4	111,4	111,4	111,4	111,4	0,0	9,2	0,0
Fabrication de produits à base de tabac	18	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-0,7	0,0
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR, dont	16	100,2	100,2	100,6	86,8	86,8	86,8	86,8	86,8	86,8	86,8	86,8	86,8	86,8	0,0	-11,6	-13,4
Egrenage de coton	13	100,3	100,3	100,6	85,1	85,1	85,1	85,1	85,1	85,1	85,1	85,1	85,1	85,1	0,0	-13,1	-15,2
INDUSTRIES DU BOIS	1	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	0,0	-0,2	0,0
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	92,6	92,9	92,8	92,4	93,3	92,9	99,7	99,7	99,6	98,9	99,4	98,6	99,9	1,3	0,5	7,9
INDUSTRIES CHIMIQUES, dont	171	100,7	100,9	111,9	113,6	118,5	123,0	122,7	120,8	119,7	118,9	117,0	117,1	121,6	3,9	16,4	20,7
Raffinage pétrolier	47	120,8	128,9	128,9	136,3	141,1	147,3	145,9	147,0	143,2	142,7	142,8	143,4	153,2	6,8	27,8	26,8
Fabrication de produits chimiques de base	49	87,2	79,7	117,0	116,5	129,0	139,2	139,2	132,1	132,1	130,1	123,2	123,2	128,9	4,6	47,3	47,7
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	92,4	92,4	93,8	93,0	92,1	92,1	92,1	91,8	92,1	92,1	92,6	92,6	92,6	0,0	-5,5	0,2
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-1,5	0,0
Fabrication de peinture et vernis	10	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,5	99,5	99,5	99,5	99,5	99,5	0,0	-1,1	-0,2
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	99,3	99,9	99,9	96,2	97,4	95,6	96,2	92,8	92,0	89,9	90,1	88,9	89,9	1,2	-5,9	-9,4
Fabrication de produits en matières plastiques	13	94,2	94,6	94,6	94,6	94,7	91,4	92,3	92,6	92,1	90,2	90,6	89,8	91,4	1,8	-5,1	-2,9
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	97,8	97,0	97,8	98,4	97,8	97,9	98,3	98,1	98,3	98,2	97,8	98,0	97,6	-0,4	-1,3	-0,2
INDUSTRIES MECANIQUES, dont	28	92,9	91,4	92,5	93,2	96,9	97,2	97,2	97,0	97,1	97,0	95,1	96,1	97,1	1,0	-4,1	4,5
Produits de la sidérurgie	9	86,5	86,5	89,7	89,7	106,4	106,4	105,5	104,4	104,4	103,8	97,3	100,4	102,5	2,1	1,3	18,5
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	93,6	87,9	88,1	88,6	89,4	90,3	91,5	92,0	92,3	92,7	93,2	93,4	93,7	0,3	-8,4	0,1
Fabrication de machines et matériels électriques	8	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-1,5	0,0
Fabrication d'équip. et appareils de radio, tv et communicat°	2	100,0	100,0	100,0	72,6	72,6	72,6	72,6	72,6	72,6	72,6	72,6	72,6	72,6	0,0	-23,0	-27,4
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	101,6	101,6	101,6	101,6	101,6	101,6	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	0,0	0,8	0,1
ENERGIE	141	130,0	130,8	131,9	135,1	137,4	140,8	138,4	141,9	140,1	137,9	138,3	132,6	137,5	3,7	23,1	5,8
Production et distribution d'électricité	82	134,5	137,2	133,7	139,9	145,2	155,7	157,3	157,9	154,9	151,1	151,7	142,0	150,4	6,0	31,4	11,8
Captage, traitement et distribution d'eau	59	123,7	121,8	129,5	128,3	126,5	120,2	112,1	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	0,0	11,2	-3,3
ENSEMBLE INDUSTRIE	1000	103,6	103,5	105,3	106,1	107,2	107,7	108,5	108,8	108,4	109,9	109,7	109,0	110,7	1,6	6,1	6,9

Champ couvert

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mamadou Alhousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Chef de Bureau des Enquêtes de Conjoncture par intérim : **Bintou DIACK LY**

Equipe de rédaction : **Bintou DIACK LY, Babacar DIOP & Birama MBAYE**

Distribution : **Aïssatou GUEYE THIAM**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15